



TOURISME LOISIRS CULTURE

Association régie par la loi de 1901 - N° SIRET 403 085 012 00017

1 avenue du Stade - 73000 BARBERAZ

Téléphone : 04.79.85.08.68

Permanences : mercredi 16h/18h30 _ vendredi 16h/18h

Courriel : tourisme-loisirs-culture@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.tlc-barberaz.fr>

Section « Randonnées - Montagne »

Courriel : tlc-rando-montagne@orange.fr

Responsable de l'activité : Pierre DIDIER-LAURENT

SEJOUR RANDONNEE A MONTGENEVRE (HAUTES-ALPES)

NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

L'association « T.L.C. » de BARBERAZ organise un «séjour randonnée» intitulé

"Randonnées en semi-liberté » au « Village Club du Soleil » de Montgenèvre (Hautes-Alpes).

Ce séjour est ouvert aux adhérents de l'association T.L.C., inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2015/2016

Les randonnées seront encadrées par les accompagnateurs professionnels du "village-vacances" et les animateurs brevetés de l'association.

Nombre de participants: 25 au minimum, 40 au maximum.

Date: du samedi 27 août au samedi 3 septembre 2016.

Déplacements: voitures personnelles avec covoiturage.

L'organisateur se réserve la possibilité de retenir, le cas échéant, une autre structure d'hébergement que celle désignée ci-après.

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre avec 6 jours de randonnée

Le programme sera adapté en fonction des conditions climatiques.

Départ de BARBERAZ le samedi 27 août en début d'après-midi. Arrivée à MONTGENEVRE en fin d'après-midi. Installation au "village-vacances" pour 7 nuits.

Programme de randonnées établi en liaison avec les accompagnateurs professionnels du "village-vacances". Deux journées et quatre demi-journées de randonnées sont prévues dans le programme.

Retour libre le samedi 3 septembre au départ de MONTGENEVRE après le petit déjeuner. Eventuellement, déjeuner en cours de route (à charge des participants). Arrivée à BARBERAZ.

HEBERGEMENT

"VILLAGE-CLUB DU SOLEIL" de MONTGENEVRE (HAUTES-ALPES).

Voir la notice descriptive en annexe.

Téléphone du centre de vacances: 04.92.25.60.00

Site internet: <http://www.villagesclubsdusoleil.com/fr/nos-destinations/ete/sejour-a-la-montagne/montgenevre>

<http://www.villagesclubsdusoleil.com/fr/nos-destinations/ete/sejour-a-la-montagne/montgenevre>

Le séjour est réservé en pension complète.

COÛT DU SÉJOUR

Le coût du séjour est fixé à 495,00€ par personne, en pension complète.

Supplément pour chambre individuelle: 90,00 € pour la durée du séjour.

Ce prix comprend:

* La pension complète, en chambre double ou triple, du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour. Les repas de midi seront pris sous forme de pique-niques chaque jour de randonnée.

* La prise en charge des frais d'hébergements de l'organisateur.

* Les lits faits à l'arrivée et le linge de toilette fourni par le centre.

* L'apéritif d'accueil et la réunion de présentation le soir du 1er jour.

* Les taxes de séjour

* La cotisation "Immatriculation Tourisme"

* Le voyage A-R, jusque Montgenève et les déplacements sur place basés sur le covoiturage. Voir paragraphe « Déplacements » ci-dessous.

* L'encadrement des randonnées par les accompagnateurs professionnels du "village-vacances".

* Eventuellement le prêt de matériel de randonnée: chaussures, sac à dos, cannes de marche,...

* La participation à toutes les activités et animations du "village-vacances", certaines avec supplément.

* L'accès au centre aqualudique "Durancia" de la station à prix préférentiels.

Ne sont pas compris:

* L'assurance "annulation / interruption de séjour", coût 16,00€ par personne (notice envoyée sur demande)

* Les boissons aux repas, cafés,

* D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

Les préinscriptions sont ouvertes à compter de la réception de cette notice d'information, à la permanence de l'association. **Cette préinscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 150,00€ (chèque à l'ordre de T.L.C.)** avant le 15 novembre 2015.

En cas d'annulation par l'organisateur, le chèque de réservation sera restitué.

L'association proposera aux préinscrits un bulletin d'inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

PAIEMENTS

Acompte de 150,00€ à la préinscription.

Prime d'assurances facultatives à régler lors de l'inscription (voir bulletin annexé)

Deuxième versement de 150,00€ avant le 15/03/2016.

Solde du séjour, soit 195,00€ avant le 15/07/2016.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'association T.L.C.

Les chèques vacances sont acceptés à chaque règlement.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS

Distance: 170km de BARBERAZ et 3h00 de trajet voiture d'après Via Michelin, par A43, Saint Michel de Maurienne, Valloire, Col du Galibier et Briançon.

Déplacements sur place évalué à 200km.

Le coût total du transport, trajets et autoroutes, voyage A-R et déplacements sur place, a été évalué à 30,00€ par personne sur la base de 4 personnes par voiture).

Les participants seront invités à se regrouper, pour constituer des équipages de 4 ou 5 personnes par véhicule.

Si le nombre de personnes n'est pas égal dans toutes les voitures, une péréquation sera effectuée pour que chaque participant paie le même prix et que chaque conducteur reçoive la même indemnité.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Il sera proposé aux personnes inscrites une assurance "annulation-interruption de séjour", présentée par le prestataire, d'un coût de 16,00€ par personne. La souscription au contrat devra intervenir avant le 7 juillet 2016.

En cas d'annulation totale ou d'interruption du séjour du fait d'une personne inscrite, les remboursements interviendront selon les conditions générales du contrat souscrit, hormis les franchises mentionnées dans le tableau des garanties.

RECOMMANDATIONS

Ce séjour est organisé en "semi-liberté". Les randonnées proposées seront encadrées par les accompagnateurs professionnels du "village-vacances" et en tant que besoin par les animateurs brevetés de l'association.

Les participants au séjour ne souhaitant pas randonner un ou plusieurs jours, pourront participer aux programmes d'animations proposés par le "village-vacances" (visites touristiques ou culturelles, autres activités sportives, voir site internet du "village-vacances")

Les randonnées proposées seront organisées avec trois groupes de niveaux différents. Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour.

Les randonnées se dérouleront en milieu montagnard. Au delà de l'équipement de base du randonneur, il est indispensable d'emporter des vêtements chauds et imperméables, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable, ...

Le centre dispose d'un ensemble de loisirs nautiques, pensez à emporter les tenues de bain.

En tant que de besoin, une réunion des participants, pourra être organisée dans la quinzaine précédant le départ.

Barberaz, le 23/10/2015 (*modifié le 27/01/2016*)

Vu, la présidente de l'association T.L.C.
Chantal PILLET

Le Responsable du séjour
Pierre DIDIER-LAURENT

Nota: Les conditions générales de vente « groupes » ainsi que le livret d'assurance proposé par le prestataire seront remis sur demande du participant.

Demande d'extension de l'immatriculation tourisme de la FFRandonnée en cours:

Association bénéficiaire de "l'immatriculation tourisme fédérale" N° IM075100382, de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris Tél. 01 44 89 93 90 - fax 01 40 35 85 48 - Centre d'information: tél. 01 44 89 93 93 - fax 01 40 35 85 67.

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre

Code APE: 913E – SIRET: 30358816400044